



Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2023

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

Validation des signatures de la pétition publique 2512 - Elterengeld amplaz vun institutionellen Ariichtungen

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Guy Arendt remplaçant M. Gusty Graas, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. André Bauler, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, M. Marc Goergen, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, M. Max Hengel, Mme Lydia Mutsch, M. Jean-Paul Schaaf

M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gusty Graas, M. Fernand Kartheiser

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

*

Présidence : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Présidente de la Commission

*

Validation des signatures de la pétition publique 2512 - Elterengeld amplaz vun institutionellen Ariichtungen

Pétition publique 2512 - Elterengeld amplaz vun institutionellen Ariichtungen

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES :	5.140
(APRÈS la suppression de 159 doublons)	
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	0
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	5.140
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES NON VALIDES :	44 = 0,86 %
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES :	5.096

Les membres de la commission procèdent à la validation des 5.096 signatures récoltées par la pétition 2512 et vérifiées par les services de la Chambre des Députés.

La pétition donne lieu à la tenue d'un débat public.

La commission décide d'inviter Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration à ce débat.

Luxembourg, le 26 janvier 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact